

LA PSYCHANALYSE PEUT-ELLE DONNER UN SENS POLITIQUE À LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL ?

Pascal Vitte

ERES | « Nouvelle revue de psychosociologie »

2015/2 N° 20 | pages 155 à 170

ISSN 1951-9532

ISBN 9782749248141

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-de-psychosociologie-2015-2-page-155.htm>

Pour citer cet article :

Pascal Vitte, « La psychanalyse peut-elle donner un sens politique à la souffrance au travail ? », *Nouvelle revue de psychosociologie* 2015/2 (N° 20), p. 155-170.
DOI 10.3917/nrp.020.0155

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La psychanalyse peut-elle donner un sens politique à la souffrance au travail ?

Pascal Vitte

On peut penser que le regain d'intérêt actuel pour la dimension clinique du travail tient aux manifestations de souffrance entraînées par la nature de ses transformations depuis la fin des années 1980. Difficile alors de ne pas envisager la coïncidence de ce phénomène avec l'avènement concomitant des politiques néolibérales. C'est en suivant cette hypothèse du déterminisme politique de la souffrance que le syndicalisme tend à démontrer la persistance d'une domination de classe niée par la rhétorique managériale¹. De même, en faisant évoluer le droit du travail vers la prise en compte de « l'obligation de sécurité de résultat » de l'employeur en matière de « santé mentale² », le législateur alimente à son

Pascal Vitte, syndicaliste Sud PTT, membre de la commission Conditions de travail de Solidaires. pascal-vitte@wanadoo.fr

1. C'est en tout cas ce qu'observent certains travaux sociologiques (Marichalar et Martin, 2011). En s'appuyant notamment sur le cas de l'« Observatoire du stress et des mobilités forcées » créé en 2007 à France Télécom par les syndicats Sud et CGC, les sociologues comparent cette initiative de création de l'Observatoire à une action syndicale menée trente ans plus tôt par la CGT à l'usine de Sochaux. Ils avancent le concept de « sanitarisé du discours syndical » pour caractériser ce que l'on pourrait appeler la continuation de la lutte des classes par d'autres moyens, c'est-à-dire par l'expertise scientifique. Pour ma part, j'ai été amené à proposer, lors d'un colloque de l'Observatoire et en m'appuyant sur mon expérience syndicale, un espace des prises de position syndicales face à la souffrance au travail (Vitte, 2013).

2. Cf. les *Principes généraux* de la prévention des risques du Code du travail, art. L 4121.1.

tour l'idée d'un lien de causalité direct entre les nouvelles formes d'organisation du travail et les risques de dégradation de la vitalité psychique.

Mais la psychanalyse a montré que la connaissance du caractère concret d'un fait supposé cause de souffrance, qu'il soit d'ordre familial, social ou politique (inceste, perte d'un proche, viol, fait de guerre), ne pouvait suffire à dévoiler la *vérité subjective* de l'événement traumatique. Par exemple, ce n'est pas le décès, en tant que tel, de la sœur de cette patiente de Freud qui a déterminé sa névrose, mais le sens singulier (insu en l'état et ambivalent) qu'elle a donné à la perte de sa sœur adorée comme lui ouvrant enfin la possibilité d'épouser son beau-frère désiré (Freud, 1895). Là se situe peut-être le premier enseignement politique de la psychanalyse. Il tient dans le caractère incommensurable de la vérité universelle du fait social avec celle, toujours singulière, d'un sujet qui se révèle dans le cadre de sa rencontre avec celui-ci. C'est dans la remise en jeu de ce rappel que pourraient se comprendre aussi bien l'échec politique répété d'une mobilisation de masse des salariés contre le caractère nocif des politiques du management que celui d'une prévention hygiéniste de la « santé mentale³ ». Et pourtant, c'est bien parce que cette vérité subjective est, elle aussi, universelle, qu'elle constitue le roc ultime auquel se heurte la généralisation effective du « fait gestionnaire » propre au management moderne dans sa visée normalisatrice. Là pourrait se situer, en écho au premier, le deuxième enseignement politique de la psychanalyse : si mot d'ordre politique et sécurité sanitaire ne peuvent agir efficacement en référence au sujet du symptôme, c'est parce que l'un comme l'autre n'ont jamais vraiment pensé les *conditions institutionnelles de possibilité du sujet du désir*, impensé politique qui facilite d'autant son refoulement par le management.

La contribution que je propose consiste donc à interroger le statut politique du sujet en portant la psychanalyse « hors les murs », comme disait Laplanche, soit à l'aune de cette époque charnière que nous vivons où transformations rapides du travail et mémoire vivante d'un passé récent se conjuguent en données précieuses. Cette perspective tient à un double point de vue de ma part sur le monde du travail. C'est d'abord en tant que travailleur et que syndicaliste que j'en suis venu à douter de la possibilité d'une mobilisation des salariés sur la base de la seule dénonciation de la causalité politique de la souffrance. Il semble au contraire que plus la preuve de ce déterminisme organisationnel s'affirme – notamment grâce à la multiplication des expertises dites « santé au travail » et au droit jurisprudentiel –, plus elle donne lieu, par le biais d'accords sociaux sur la « prévention des RPS⁴ », à une gestion normative de la

3. À propos d'une critique de la normalisation sociale à laquelle tend la notion de « santé mentale » : Bellahsen, 2014 ; à propos de la critique de « l'hygiénisme » de la prévention des « RPS » : Clot et Gollac, 2014.

4. Risques psychosociaux.

souffrance qui tend à légitimer le caractère prétendument « inéluctable » des politiques managériales. Mais c'est ensuite à partir d'un parcours universitaire dans le domaine des sciences sociales, où la psychanalyse fut toujours présente, que j'ai été amené à envisager la dimension du sujet pour rendre compte de cet échec politique : les accords sur la prévention du stress ou des risques psychosociaux, en spéculant sur la souffrance au travail par le biais de quelques indicateurs coupés du réel, ne propagent-ils pas, sur le mode dévoyé de *l'idéologie de la science*, la nécessité d'une « forclusion du sujet » jusque-là confinée dans le champ de la connaissance scientifique (Dor, 1988) et qui étouffe le discours politique ?

On aura compris que ce point de vue s'appuie sur la notion lacanienne de *sujet divisé* inauguralement par l'effet du langage. Il renvoie à une discussion qu'il y aura lieu d'avoir avec la clinique du travail⁵ sur ce que l'on entend par « sujet » dans son rapport au « réel ». C'est d'ailleurs par là que je devrai commencer mon exposé en prenant ici appui sur la psychodynamique du travail. On y verra pourquoi les relations entre sujet, travail et autrui ne peuvent guère trouver d'avancée possible sans le recours à la notion lacanienne de division subjective. Mais c'est surtout à partir de là que peuvent être pensées, à des fins politiques d'opposition à la doxa managériale, certaines corrélations entre les politiques gestionnaires du management et le regain contemporain – bien au-delà du monde du travail – du refoulement (ou de la dénégation ?) du sujet de l'inconscient.

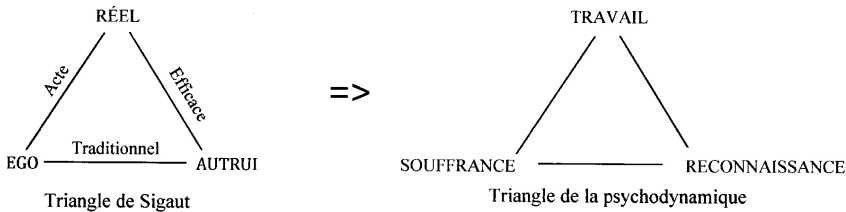
« TRAVAIL RÉEL », « RÉEL DU TRAVAIL » : RÉEL OU RÉALITÉ ?

Au regard des débats qui la traversent, la clinique du travail se définit comme « [...] vectorisée par la subjectivité, par ses développements ou ses empêchements, entre subjectivation et aliénation » (Clot et Lhuillier, 2010, p. 9). De ce fait, elle s'avère être un lieu de savoir difficilement contournable pour qui entreprend de confronter le sujet de l'inconscient à l'acte de travail. Mais face à l'hétérogénéité des disciplines qui la constituent et aux différents théoriques à propos du sujet et du réel, sur quelle(s) approche(s) de la clinique du travail arrimer la thèse lacanienne de la division subjective ? La psychodynamique du travail apparaît comme l'entrée la plus appropriée à notre propos.

Pour cette discipline, le réel est la « médiation » par laquelle le travailleur reçoit d'autrui une « reconnaissance symbolique », notamment en termes de « jugement de beauté » et de « jugement d'utilité » (Dejours,

5. Par « clinique du travail », j'entends les travaux des différents courants de disciplines qui ont (notamment) animé le colloque de mai 2008 ayant donné lieu aux deux ouvrages d'« Ouvertures cliniques » dirigés par Yves Clot et Dominique Lhuillier (2010, éditions érès) : *Travail et santé* et *Agir en clinique du travail*, ainsi que son amorce de définition dans le numéro de 1 de la *NRP*.

2009b, p. 104-108⁶) sur le travail effectué. L'importance de cette reconnaissance sur le plan de l'identité l'a amenée à proposer une formalisation qui emprunte à celle de François Sigaut (1990) conçue dans une perspective d'anthropologie de la technique. Dans la mesure où ces deux systèmes vont maintenant servir de base à notre discussion et donner lieu à une proposition de compréhension articulée à un autre schéma, il peut être ici utile de les rappeler :



Christophe Dejours définit le réel de la façon suivante : « Le réel, c'est ce qui se fait connaître à celui qui travaille par sa résistance aux savoir-faire, aux procédures, aux prescriptions ; plus généralement ce qui se révèle sous la forme d'une résistance à la maîtrise technique, voire à la connaissance » (Dejours, 2009a, p. 27). Mais poser ainsi le réel relativement au résultat de l'acte efficace revient à concevoir le travailleur comme *sujet de la connaissance* de l'objet (de travail). Même si cette connaissance n'est pas purement conceptuelle, mais relève aussi de l'acquisition de savoir-faire incorporés appelés « habiletés », ou « ficelles de métier inventées à partir du corps » (*ibid.*, p. 36-37), elle demeure néanmoins inscrite dans la perspective de l'efficacité objective. Or, comme le remarque Lacan, « ce rapport sujet-objet, qui est conçu comme immanent, si je puis dire, à la pure dimension de la connaissance, va tout de même nous poser des problèmes un petit peu plus compliqués dès lors qu'il s'agit du désir, comme l'expérience freudienne nous le prouve » (Lacan, 2013, p. 128-129).

En avançant l'existence d'un *savoir inconscient* qui filtre ou oriente le *savoir efficace*, la psychanalyse affirme l'existence d'un sujet distinct du pur sujet de la connaissance : le sujet du désir, ou sujet de l'inconscient, qui se situe en-deçà ou au-delà même de l'acte de connaître et de la « maîtrise technique ». De ce fait, « le travailler » est toujours en partie soumis à ce sujet du désir, lequel peut donner lieu à des « formations de l'inconscient » (les « ratages » professionnels, par exemple, équivalant alors à des actes manqués) ou à des symptômes, comme l'inhibition pouvant tourner à l'angoisse : « L'inhibition au travail, qui si souvent devient objet du traitement comme symptôme isolé, nous

6. Il serait faux d'en conclure toutefois que, pour la psychodynamique du travail, seule la reconnaissance permet de transformer la souffrance en plaisir.

montre un plaisir-désir diminué ou une exécution détériorée ou des manifestations réactionnelles comme la fatigue (vertige, vomissement) lorsque la continuation du travail est obtenue par contrainte » (Freud, 1925, p. 5). Certes, Christophe Dejours ne néglige pas que le travail ne soit parfois « qu'un décor, cependant que le drame trouve son origine ailleurs, dans une histoire qui a commencé bien avant que n'éclate la crise » (Dejours, 2010, p. 8). Mais, en ce cas, le sujet de cette histoire ne peut être confondu avec le « pur » sujet du savoir rationnel par rapport à une fin, idéalisé par le scientifique comme par le philosophe : plus « la science », au sens large, veut affirmer l'adéquation de ses outils rationnels et de l'objet (comme c'est le cas des mathématiques pures), plus elle doit éliminer la dimension proprement subjective de son énoncé ; c'est cette opération d'exclusion de la subjectivité qui, pour la psychanalyse, prend le nom de « forclusion du sujet » (Dor, 1988, 1989). Partant, la souffrance au travail trouve elle aussi un autre éclairage : si le drame au travail plonge ses racines dans l'histoire du sujet, la souffrance qui en résulte ne peut être comprise comme « consubstantielle [...] à la résistance du réel à la maîtrise de la tâche » (Dejours, 2009b, p. 107), mais, plus généralement, comme liée au désir inconscient.

En reprenant la notion de « travail réel » telle que l'entend l'ergonomie, la clinique du travail tend ici à confondre (c'est-à-dire à situer sur le même point) le *savoir efficace*, qui advient dans le cadre de l'interaction avec le travail, avec le *savoir inconscient* constitué en amont des situations de travail. Confusion entre universalité du sujet de la connaissance et singularité du sujet de l'inconscient, qui n'est pas sans renvoyer à la cause des échecs politiques et sanitaires avancée plus haut.

Pour la psychanalyse, le réel ne peut être posé relativement à un résultat tangible mettant en jeu la maîtrise technique, car cela conduirait de fait à un amalgame entre réel et réalité homologues à celui évoqué plus haut entre sujet du désir et sujet de la connaissance. Lacan l'a conçu comme étant *intriqué*, pour le sujet, à l'imaginaire et au symbolique. Dans le cas du travailleur, on peut dire que l'imaginaire renvoie à la représentation que celui-ci se fait de son corps unifié dans les contours d'un moi (ego) qui se projette dans un faire. Le symbolique, quant à lui, c'est l'Autre, soit ici la figure disparate et inconsciente constituée de certains traits des collègues, de la hiérarchie, des usagers ou des clients, des élèves, etc., en comparaison ou en contiguïté avec les prescriptions et les procédures de métier. C'est à partir de la présence de cette figure, qui évolue dans le temps, que s'énoncent un faire et un réajustement constant du faire. L'Autre, remarque Lacan, « désigne seulement le partenaire qui parle la même langue que le sujet » (Lacan, 2013, p. 204). Référence symbolique, donc, constituée à partir d'un langage commun, c'est-à-dire d'un fonds de signifiants en commun, en regard duquel s'énonce une parole en tant que performance personnelle : l'acte de travail est bien une parole singulière relativement à une même communauté de travail ou

d'usagers pour qui cet acte est censé faire sens. Préalable indispensable à l'identité de métier où se fonde telle ou telle « ficelle de métier inventée à partir du corps » (voir supra), sa prise en compte permet d'éviter les écueils d'un pur empirisme, ainsi que le rappelle Gérard Pommier (2004, p. 50-51) : « Le langage permet l'action, qui structure la croissance du corps. Lorsque l'on ne voit que le résultat, on pourrait penser que ce sont les actes qui sont structurants, sans remarquer que l'identification est leur préalable. » C'est le cas, ajoute-t-il, de « nombre de théoriciens⁷ lorsqu'ils examinent le produit fini. »

« L'invention à partir du corps », ainsi que Christophe Dejours le formule, n'est donc pas niée par la clinique lacanienne ; mais, à l'encontre d'une phénoménologie reprise par la psychodynamique du travail – en référence, notamment, à Maine de Biran et à Michel Henry – qui entend saisir cette « croissance du corps » (Pommier) à partir d'une pure expérience intérieure, affectée, il s'agit de rappeler que le processus d'identification est son préalable. C'est sans doute d'occulter ou de délaissier l'importance de l'antériorité du symbolique que certains auteurs en viennent à employer les termes d'« impensé [du corps] en sociologie ou en psychanalyse, notamment lacanienne⁸ » (Lhuillier, 2006, p. 181) ou d'« "oubli" de l'affect » (Green, 1973, p. 8). Mais si Lacan persiste à dire dans son séminaire *Le sinthome* en 1975, deux ans après la parution de l'ouvrage d'André Green, que « les pulsions, c'est l'écho dans le corps du fait qu'il y a un dire » (Lacan, 2005, p. 17), c'est parce que l'intention « d'intellectualisme » que lui prête cet auteur (Green, 1973, p. 242-243, avec d'autres) ne suffit pas à répondre à la thèse selon laquelle « la motion pulsionnelle se coule dans un vécu lesté du fond des signifiants de l'Autre » (Dor, 1985, p. 187). S'interroger sur le poids de ce « lest » est certes souhaitable sur le plan scientifique. Mais, en ce cas, les termes employés sont faux d'un point de vue logique : si l'on veut discuter des conditions de possibilité de l'expérience corporelle posées par Lacan relativement au langage, il n'est pas possible d'affirmer, dans le même temps, que le corps est chez lui l'objet d'un « oubli » ou d'un « impensé ».

7. « Voir, par exemple, Maine de Biran, *Mémoire sur la décomposition de la pensée...* Pour lui, l'action volontaire destinée à modifier et à s'appropriier l'environnement conditionne la subjectivité et la conscience [...]. Beaucoup d'autres auteurs ont soutenu cette valeur initiatique de l'acte (Goethe, Henri Wallon, Paul Ricœur notamment) » (Pommier, 2004, p. 51).

8. Par ailleurs, l'idée qu'il y aurait une unification de la sociologie (que l'on perçoit à travers l'expression « en sociologie ») laisse perplexe. De quelle sociologie s'agit-il ? Pour s'en tenir à la sociologie de Bourdieu, les *Méditations pascalienues* consacrent un chapitre entier à la « connaissance par corps » (Bourdieu, 1997, p. 159-193) ; l'index des noms de *La distinction*, paru une vingtaine d'années plus tôt, comptait déjà pas moins de quarante-trois renvois au corps... et l'on pourrait continuer comme cela longtemps.

D'AUTRUI À L'ÉNIGME DU DÉSIR DE L'AUTRE

Tout d'abord, si l'on se rapporte au triangle de Sigaut, que sait-il réellement, « ego », de ce qu'il fait sous le regard d'« autrui » ? Que sait-il de la teneur exacte du jugement porté sur son travail – sachant que c'est d'un jugement porté sur le travail que se construit le « triangle de la reconnaissance » en psychodynamique du travail ? Si l'on convient bien que « le jugement ne porte pas directement sur l'être du sujet, mais sur son faire » (Dejours, 1995, p. 32-33), il n'en demeure pas moins qu'il n'existe aucun signifiant à même de régler *définitivement* son sens exact. Que ce jugement porte sur la beauté du travail ou sur son utilité (selon Christophe Dejours) ou encore sur sa qualité (selon Yves Clot ou Philippe Davezies), qu'il soit issu de disputes professionnelles émanant d'autoconfrontations croisées (Clot) ou d'autres collectifs *ad hoc* de travailleurs à visée de délibérations (Dejours), le doute persiste pour le sujet (comme pour le reste du monde) : « Qu'a-t-il vraiment voulu dire de mon travail ? » Ou encore : « Quel est le sens véritable de la fameuse "délibération de métier" ? »

Dans son histoire, le sujet s'est posé pour la première fois ce type de question lorsqu'il s'est aperçu qu'il n'y avait chez l'Autre aucun signifiant à même de donner lieu à un signifié définitif sur la valeur accordée à son engagement dans le monde. Ça remonte à loin, lorsqu'il se rendit compte (expériences et maturation aidant) que la parole de son premier grand Autre, la Mère, ne pouvait manifestement plus être « accueillie comme un oracle », selon la belle formule de Mustapha Safouan (2013, p. 17) : « [...] la parole de l'Autre, dont la mère est la première à occuper la place, est accueillie comme un oracle » – rappel qui montre que c'est de la *logique du signifiant* qu'il est question chez l'enfant, dès le plus jeune âge, et non de l'« accès au langage » entendu comme compréhension de mots⁹. Depuis lors, quoi qu'il dise, l'Autre demeurera toujours une énigme pour le sujet. Cette découverte, qui est celle de la « polysémie du signifiant » de l'Autre (mot, silence, geste, regard ou tout autre « message »), est bien évidemment source d'angoisse, mais elle est aussi moteur du désir : *angoisse* face à ce qui apparaît comme énigme du désir de l'Autre – le fameux « Que me veut-il ? » ou « *Che vuoi ?* » de Lacan (Lacan, 2013, p. 24-25) –, *désir* de résoudre cette énigme.

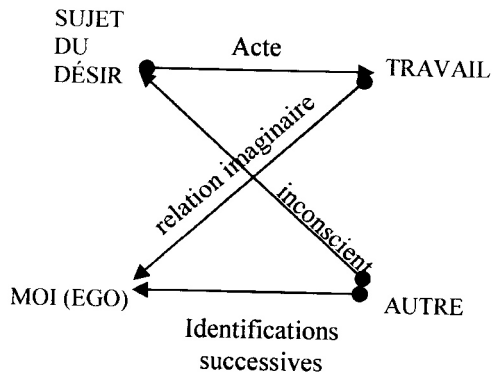
En suivant Bénédicte Vidaillet, on peut mettre cette dialectique de l'angoisse et du désir liée à l'Autre à l'épreuve des effets collectifs produits par « l'évaluation individuelle des compétences » (Vidaillet, 2013). Elle se décompose en deux temps. Dans un premier temps, du fait que ce dispositif managérial se prévaut d'être soutenu par des

9. Contrairement à ce que Christophe Dejours croit pouvoir opposer à Lacan, à la suite de Laplanche : « Les messages [de la mère], en effet, arrivent à l'enfant bien avant qu'il ait accès au langage » (Dejours, 2009a, p. 93).

objectifs chiffrés, il tend à produire la croyance vague de pouvoir enfin s'affranchir de l'angoisse liée à l'énigme de l'Autre : le jugement subjectif et incertain porté sur le travail fait place à la sanction « objective » et définitive du chiffre. Cette perspective d'émancipation est d'ailleurs accompagnée de multiples promesses de gains narcissiques qui constituent des valeurs toujours bonnes à prendre en période de changements mal définis. Mais, comme on l'a dit, le sujet du désir n'est pas le moi et les flatteries rhétoriques de l'ego ne peuvent le satisfaire à long terme : en prétendant remplacer l'énigme de l'Autre par le verdict implacable et définitif du chiffre, l'accroche symbolique du désir des travailleurs est « bousculée » – ce qui ne veut pas dire, à mon sens, qu'il n'y a plus de symbolique¹⁰. Le chiffre-idole, qui alliait au départ légitimité de la Science et espoir d'émancipation au regard de l'Autre, tend alors à chuter de son piédestal lorsque le déni du réel qu'il implique produit ses effets et que le trucage des indicateurs à des fins budgétaires finit par s'imposer comme une évidence : « Et j'aperçois maintenant combien la science des nombres est belle et utile, à condition qu'on l'étudie pour connaître et non pour trafiquer » (Platon, -370, p. 284). Et c'est alors que l'on assiste ici à la résignation générale, là à des symptômes dépressifs ou ailleurs à quelques révoltes sporadiques et minoritaires du fait d'un manque de traduction politique de ce désarroi subjectif.

Prendre la mesure du sujet du désir, c'est donc commencer par voir que celui-ci ne souffre aucune mesure. Il ne se réduit pas, comme on l'a vu, à la « persévérance » du sujet de la connaissance visant la maîtrise de la « réalité » – et non du « réel ». Mais il peut encore moins se nourrir de l'émulation de « compétences » quantifiables et détachées du travailler. Il implique de considérer l'origine de l'acte de travail comme étant disjointe de ego et trouvant sa référence inconsciente au lieu de l'Autre. À partir d'une synthèse des deux triangles initiaux sous l'égide du schéma *L* de Lacan (Lacan, 1978), on peut envisager un autre modèle qui rendrait compte de cela :

10. Pour ma part, je reste perplexe à propos des thèses avançant que, sous l'effet de l'économie libérale, le symbolique n'aurait plus la même efficacité qu'autrefois à produire des sujets divisés par la logique du signifiant, ce qui donnerait lieu à une « nouvelle économie psychique » (NEP) (Melman, 2002 ; Lebrun, 2007). En tant que militant syndical, je poserais la question suivante aux partisans de la NEP : si la fonction de la « postmodernité » issue de l'économie de marché était de produire des « néo-sujets » mus par la « jouissance immédiate » de la consommation, d'où viendraient les souffrances et les révoltes qui s'opposent à ladite économie de marché ?



On y retrouve le fait que la conquête de l'identité professionnelle, dont le moi est le dépositaire, se situe à la conjonction de l'imaginaire et du symbolique. Elle est un *effet* du langage, c'est-à-dire de l'acte de travail (ré)ajusté de manière inconsciente et au fil du temps en référence à l'Autre. Le sujet est donc bien divisé par l'effet de son acte, qui est langage, entre le « travail accompli » – c'est-à-dire *l'énoncé*, ce qui a été dit ou fait – et le « travailler » – c'est-à-dire *l'énonciation*, ce que l'on voulait dire ou faire.

SUJET DE L'INCONSCIENT ET ESPACE SOCIAL

Si l'on part du principe de base que « le savoir humain est médiatisé par le désir de l'autre » (Lacan, 1949, p. 98), on ne peut suivre la psychodynamique du travail lorsqu'elle aboutit à la conclusion qu'« il n'y a pas d'articulation directe entre sujet de l'inconscient et champ social » (Dejours, 2000, p. 224 ; 2009b, p. 108). Cette articulation, Lacan l'a formalisée en 1969. Il y montre que le sujet de l'inconscient s'insère dans un ordre social réglé par ce qu'il appelle « discours » et qu'il définit ainsi : « Le discours est une structure nécessaire qui dépasse de beaucoup la parole [...]. C'est qu'à la vérité, sans paroles, il peut fort bien subsister » (Lacan, 1991, p. 11). On sait qu'il distinguera quatre types de discours possibles dans l'espace social : celui du maître, de l'hystérique, de l'universitaire et de l'analyste. En se reportant à ce séminaire de Lacan, on peut tenter d'illustrer cela à partir d'un exemple courant relevant d'une situation de travail.

Lors de son arrivée dans un premier emploi, on peut raisonnablement penser que le novice est tendanciellement conduit à devoir appréhender sa relation à l'Autre sur le mode du « discours de l'hystérique » : en la circonstance, ses futurs pairs se présentent pour lui comme des « sujets supposés savoir » (S1/S2) ; s'adressant à eux à partir de son désir de savoir y faire (son objet a), il sera appelé à modeler la vérité de ce désir en fonction des réponses de « sachant » que ses collègues lui renverront

(S2). Ces derniers, pris dans ce mode de relation, feront parler leur savoir et savoir-faire de métier (S2) en s'adressant à ce qu'ils supposent relever du désir d'apprendre du novice, confinant ainsi leur parole dans la relation qui préside au « discours de l'universitaire ». (On notera que cet idéal-type de la relation au novice correspond à la transmission du savoir inscrite dans la tradition telle que Sigaut la pointe.) Mais rien n'exclut qu'un novice présomptueux ou surdoué s'affirme d'entrée de jeu comme sachant, inscrivant sa parole dans la structure du « discours du maître ». On peut alors envisager que, dans ce cas, le discours de l'universitaire soit plus problématique pour ses futurs pairs, etc. Cette variante confirme que la parole – n'en déplaise aux théories de l'acteur – est d'abord liée à la structure d'un champ social (au sens de Bourdieu) donnant lieu à certains types de discours et que les potentialités individuelles de s'y inscrire ou d'en changer dépendront de la rencontre singulière entre ce champ et la vérité du sujet.

On voit donc que Lacan, dans la lignée des textes dits de « psychologie collective » de Freud (*Massenpsychologie*), n'a jamais dissocié la clinique individuelle de la clinique collective. La théorie des discours, qui joint subjectivité et lien social, en est la confirmation. Loin d'être une pure extrapolation intellectuelle, cette clinique collective peut servir de fil à plomb à la clinique individuelle dans la mesure où, dans le cadre même de la cure – ou des « consultations souffrance au travail », par exemple –, la parole du sujet, ses associations, se révèlent consubstantielles aux structures de domination sociale auxquelles elles se rapportent¹¹.

SUJET ET SOUFFRANCE AU TRAVAIL : ESSAI DE TRADUCTION POLITIQUE

La connaissance des soubassements subjectifs du lien social où nous sommes arrivés pourrait venir compléter utilement les perspectives de résistance politique à la « gouvernance » gestionnaire – comme elle se nomme elle-même. Certes, une certaine orientation de la clinique du travail n'a pas tort de dire que les transformations récentes de l'organisation du travail conduisent les professionnels à devoir en rabattre, en bien des endroits, sur la qualité de leur travail, ou encore qu'elles mettent en péril les délibérations de métier. Fort de ce constat, le débat politique pourrait alors consister à promouvoir des discussions sur le travail faisant « émerger des intérêts et des valeurs partageables, et potentiellement universalisables » (Davezies, 2014). Mais comme le notent Yves Clot et Michel Gollac (2014, p. 176-177), « les actions inspirées de la clinique de l'activité ne sont pas également possibles dans tous les milieux de travail et leur efficacité peut varier ». Autrement dit, les possibilités de

11. Considération qui devrait aider à renoncer à certains lieux communs hâtifs (notamment syndicaux, mais pas seulement) du type « psychanalyse = science bourgeoise ».

« disputes professionnelles » peuvent rencontrer plusieurs obstacles. Le premier tient au fait que, lorsque l'intensité du travail se fait trop forte, les travailleurs doivent parer au plus pressé, empêchant ainsi le « développement des styles » et ne « laissant pas de temps pour réinventer des alternatives » (*ibid.*, p. 183). Surtout, en plus du risque de voir se construire une forme de « corporatisme » induite par la construction collective d'un genre professionnel, « la capacité à participer aux controverses professionnelles, essentielles à la vie des genres professionnels, est, elle aussi, inégalement distribuée » (*ibid.*, p. 197).

Ce qui est « universalisable », en revanche, c'est que, de la pure invention managériale de salariés « fragiles » ou « vulnérables » – à qui l'on va proposer des « tickets psy » ou des « cellules d'écoute » – au DSM¹² psychiatrique qui fabrique des maladies mentales déviantes pour le plus grand profit des industries pharmaceutiques (Aguerre et coll., 2011 ; Landman, 2015), une même éviction des conflits sociaux est à l'œuvre dans nos sociétés : la psychiatrie DSM-isée tente de réduire à des troubles cérébraux et comportementaux des maladies dont de nombreuses recherches ont montré la dimension sociale, de la même manière que le management tente de faire oublier les conflits hiérarchiques derrière une bonne « gestion des compétences » ou des « règles de bonnes pratiques ». Comme le disent encore Clot et Gollac, « l'hygiénisme contemporain est d'abord cette neutralisation du réel sous l'abstraction du comportement à corriger ».

Mais ce qui soutient cet impérialisme comportementaliste, c'est, comme on l'a dit en introduction, que les conditions institutionnelles de possibilité du sujet du désir qui y résiste n'ont jamais réellement été pensées politiquement. On se souvient que, dans un discours prononcé à Vienne en 1955, Jacques Lacan en appelait déjà, dans un premier geste politique, à se mobiliser contre les dérives behavioristes d'une « egopsychologie » venue des États-Unis (Lacan, 1955). Cette doctrine enjoignait de relativiser l'analyse de l'inconscient au profit de visées adaptatives du moi à la société. Initiée par un certain nombre d'analystes européens qui émigrèrent aux États-Unis (Roudinesco, 1994), cela a abouti, tant sur le plan conceptuel que sur celui de la direction de la cure, à une lente dérive de la découverte freudienne vers les promesses de l'adhésion à l'*american way of life*. Ce qui amena Lacan à poser cette question : « Comment ne pas de là glisser à devenir les managers des âmes dans un contexte social qui en requiert l'office ? » (Lacan, 1955, p. 403).

Comme on le voit aujourd'hui, cet appel était prémonitoire. Non seulement il n'a pas pris une ride, mais les *managers de l'âme* se sont

12. *Diagnostic and statistical manual of mental disorders*. Ce manuel s'est imposé à la psychiatrie mondiale depuis sa version III parue en 1980. En remplaçant le symptôme par des troubles, la prise en compte du comportement se substitue à celle de l'histoire du sujet.

même étendus bien au-delà du champ de la psychopathologie, et en particulier dans l'enceinte de l'entreprise (« numéros verts », « tickets psy », « coaching », « challenges », « entretiens individualisés », « espace détente », formations inspirées du comportementalisme, etc.). Le moi au lieu du sujet, telle est bien la problématique à laquelle nous sommes toujours confrontés. Les progrès de la science ont certes démocratisé la dérive : les neurosciences et les thérapies cognitivo-comportementalistes (TCC) correspondent plus à la performance immédiate et pratique attendue de nos jours que l'égopsychologie. Mais le logiciel est resté le même. En quoi consiste-t-il dans ses grands traits et dans sa rhétorique ?

La première caractéristique est celle de l'a-théorisme : prenant ouvertement parti pour une « neutralité théorique [d'où] il en résulte une méthodologie descriptive » (Aguerre et coll., 2011, p. 4), il s'agit là de découper les nosographies psychiatriques existantes en « troubles » visibles, ici de saucissonner les métiers en « compétences » objectives. Ce schème utilitariste est soutenu, dans les deux cas, par une rhétorique qui consiste à prendre le monde à témoin de quelques évidences relevant du « bon sens », voire de quelques réussites à court terme. La deuxième caractéristique majeure, liée à la première, consiste à propager l'idée que tout ce qui est rationnel est mesurable, et vice versa. D'où la nécessité du découpage d'ensembles cohérents – classification raisonnée et métiers – en unités quantifiables. Cela se traduit par le dénigrement de toute cohésion sociale et humaine étayée par le sujet du désir. Sur le plan de la santé mentale, par exemple, « une même personne pourra être diagnostiquée déprimée (épisode dépressif majeur : antidépresseur), angoissée (attaques de panique : anxiolytique), insomniaque (trouble du sommeil : hypnotique) sans que soit pensé ce qui lui arrive dans sa vie » (Bellahsen, 2014).

Le contre-feu politique qui serait nécessaire face à cela ne consiste pas à opposer le bon humanisme, d'un côté, à la froideur gestionnaire, de l'autre. Il s'agit de travailler, là encore, à une traduction politique de la confusion gestionnaire entre science et idéologie de la science. Par exemple, alors que l'évaluation des compétences se pare des atours de l'objectivité scientifique, il s'agirait de continuer à élaborer concrètement ce que d'autres ont commencé (Gori, Cassin et Laval, 2009), à savoir un discours politique montrant que le roi est nu : non seulement les indicateurs nécessaires à la mesure des compétences sont arbitraires, mais cet arbitraire témoigne lui-même de la permanence des intérêts de classes que le discours de l'Expert prétend avoir dépassés.

CONCLUSION

L'écart entre la tâche et ce qui est à faire – le « travail prescrit » et le « travail réel » – est censé être comblé par l'acte efficace du sujet. Mais ce que Lacan, à partir de Freud, note « \$ », sujet barré (ou divisé) à la vérité de son désir par l'effet du langage, conduit le travailleur à ne jamais

totalemment savoir ce qu'il fait dans l'effectuation même de son acte efficace. Cette approche clinique du travail ouvre sur des considérations qui tendent à questionner non plus *l'espace des possibles* du sujet de la connaissance ouvert par l'organisation du travail, mais celui du sujet du désir dans la vérité de son être – et non dans la vérité de l'échec ou de la maîtrise de la réalité du travail. Or, dans la mesure où cette vérité subjective est constitutive, comme nous l'avons vu, du lien social, le savoir sur ses conditions de possibilité touche au socle même du politique. Travailler à ce savoir revêt une importance politique particulière au moment où le sujet du désir est systématiquement rabattu sur l'individu libéral.

Je n'ai pas eu ici la place de faire état de certains éléments de ma pratique syndicale et de mon expérience professionnelle (notamment ceux liés à mon activité d'élu d'un CHSCT de centre d'appels technique) qui auraient pu venir étayer mon propos. Dans le cadre de cette revue, j'ai voulu commencer par privilégier les éléments théoriques d'une discussion portant sur un savoir déjà constitué sur le travail, situé entre les champs scientifique, politique et syndical.

BIBLIOGRAPHIE

- AGUERRE, J.-C. ; DANA, G. ; DAVID, M. ; GARCIA-FONS, T. ; GOUGOULIS, N. ; JEAN, T. ; KAMMERER, F. ; LANDMAN, P. ; LÉGER, C. ; LEGUIL, F. ; PATRIS, M. ; POMMIER, G. ; SOLAL, J-F. ; TOURRÈS-GOBER, D. ; VANIER, A. 2011. *Pour en finir avec le carcan du DSM. Initiative pour une clinique du sujet*, Toulouse, érès.
- BELLAHSEN, M. 2014. *La santé mentale. Vers un bonheur sous contrôle*, Paris, La Fabrique.
- BOURDIEU, P. 1997. *Méditations pascaliennes*, Paris, Le Seuil.
- CLOT, Y. ; LHUILLIER, D. (sous la direction de). 2010. *Travail et santé. Ouvertures cliniques*, Toulouse, érès.
- CLOT, Y. ; GOLLAC, M. 2014. *Le travail peut-il devenir supportable ?*, Paris, Armand Colin.
- DAVEZIES, P. 2014. « L'individualisation du rapport au travail : un défi pour le syndicalisme », *ETUI Policy Brief*, 3, 1-6, [en ligne], <http://www.etui.org/fr/Publications2/Policy-Briefs/European-Economic-Employment-and-Social-Policy/L-individualisation-du-rapport-au-travail-un-defi-pour-le-syndicalisme>.
- DEJOURS, C. 1995. *Le facteur humain*, Paris, Puf.
- DEJOURS, C. 2000. *Travail, usure mentale*, Paris, Bayard.
- DEJOURS, C. 2009a. *Travail vivant 1 : Sexualité et travail*, Paris, Payot.
- DEJOURS, C. 2009b. *Travail vivant 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot.
- DEJOURS, C. 2010. *Observations cliniques en psychopathologie du travail*, Paris, Puf.
- DOR, J. 1985. *Introduction à la lecture de Lacan*, Paris, Denoël, 2002.
- DOR, J. 1988. *L'a-scientificité de la psychanalyse 2. La paradoxalité instauratrice*, Paris, L'Harmattan.
- DOR, J. 1989. « Réel et réalité psychique », *Esquisses psychanalytiques*, 11, 67-74.
- FREUD, S. 1925. *Inhibition, symptôme et angoisse*, Paris, Puf, 1995.

- FREUD, S. 1895. « Mademoiselle Elisabeth v. R... », dans S. Freud et J. Breuer, *Études sur l'hystérie*, Paris, Puf, 2011, 106-145.
- GORI, R. ; CASSIN, B. ; LAVAL, C. (sous la direction de). 2009. *L'Appel des appels. Pour une insurrection des consciences*, Les Mille et une nuit.
- GREEN, A. 1973. *Le discours vivant*, Paris, Puf.
- LACAN, J. 1949. « Le stade du miroir comme formateur de la fonction du Je telle qu'elle nous est révélée dans l'expérience psychanalytique », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, 93-100.
- LACAN, J. 1955. « La chose freudienne ou sens du retour à Freud en psychanalyse », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, 401-436.
- LACAN, J. 1978. *Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, Livre II (1954-1955), Paris, Le Seuil.
- LACAN, J. 1991. Le Séminaire, Livre XVII (1969-1970), *L'envers de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil.
- LACAN, J. 2005. Le Séminaire, Livre XXIII (1975-1976), *Le sinthome*, Paris, Le Seuil.
- LACAN, J. 2013. Le Séminaire, Livre VI (1958-1959), *Le désir et son interprétation*, Paris, Éditions de la Martinière.
- LANDMAN, P. 2015. « Les enfants hyperactifs sont-ils des malades mentaux ? », *L'obs*, [en ligne] <http://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20150211.OBS2308/les-enfants-hyperactifs-sont-ils-des-malades-mentaux.html>.
- LEBRUN, J.-P. 2007. *La perversion ordinaire*, Paris, Flammarion, 2015.
- LHUILIER, D. 2006. « Cliniques du travail », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 1, 179-196.
- MARICHALAR, P. ; MARTIN, E. 2011. « Les syndicats et la souffrance », *Sociologie du travail*, 53, 29-33.
- MELMAN, C. 2002. *L'homme sans gravité*, Paris, Denoël.
- PLATON. -370. *La République*, Paris, Flammarion, 1966.
- POMMIER, G. 2004. *Comment les neurosciences démontrent la psychanalyse*, Paris, Flammarion.
- ROUDINESCO, E. 1994. *Histoire de la psychanalyse en France*, Paris, Fayard.
- SAFOUAN, M. 2013. *La psychanalyse : science, thérapie et cause*, Paris, Thierry Marchaisse.
- SIGAUT, F. 1990. « Folie, réel et technologie », *Technique et culture*, 15, 167-196.
- VIDAILLET, B. 2013. *Évaluez-moi ! Évaluation au travail : les ressorts d'une fascination*, Paris, Le Seuil.
- VITTE, P. 2013. « Quel positionnement politique face à la souffrance au travail ? », *L'Observatoire du Stress Entreprises*, [en ligne] http://ods-entreprises.fr/wp-content/uploads/2014/01/positionnement_politique.pdf.

PASCAL VITTE, LA PSYCHANALYSE PEUT-ELLE DONNER UN SENS POLITIQUE À LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL ?

RÉSUMÉ

La psychanalyse a montré qu'il n'y a pas de continuité causale universelle entre un fait social et la souffrance psychique qui peut éventuellement en découler. Le caractère toujours singulier et ineffable du réel pour le sujet entre ainsi en tension avec la notion de « travail réel » qui tend au contraire à lui conférer un caractère universel. Pour autant, le sujet du désir est universel dans sa singularité même.

C'est pourquoi, en référence à la théorie lacanienne, cet article soutient quelques pistes visant à traduire politiquement la résistance de cet « universel-singulier » aux dispositifs de normalisation sociale qui se généralisent sous l'influence des politiques libérales. Cette contribution ouvre donc sur les réflexions liées aux conditions institutionnelles de possibilité du sujet du désir tel que découvert par la psychanalyse.

MOTS-CLÉS

Sujet, réel, politique, syndicalisme, Lacan.

PASCAL VITTE, CAN PSYCHOANALYSIS GIVE A POLITICAL SENSE TO WORK-RELATED SUFFERING ?

ABSTRACT

Psychoanalysis has showed that there was no universal causal continuity between a social act and the psychic suffering that can eventually result. The unique and ineffable nature of the real for the subject came into conflict with what we call « the real of work » that tends on the contrary to give it a universal character. However, the subject of desire is universal in its singularity. That's why, referring to the lacanian theory, we get some hints that could politically traduce the resistance to this « universal singular » with social normalisation devices that widen up under the influence of liberal politics. Therefore this contribution opens up thoughts linked to institutional conditions of possibility for the subject of desire such discovered by the psychoanalysis.

KEYWORDS

Subject, real, politics, unionism, Lacan.